

Paris, le 2 mars 2022

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Pays de la Loire recrute au 1^{er} octobre 2022

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 8 avril 2022 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
CMAR Pays de la Loire
6 boulevard des Patureaux
44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE Cedex

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Julien GONDARD
Directeur général

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMAR
Copie à Mmes et MM. les Présidents*